

Compte-rendu de la journée mondiale de l'eau

Animations du programme de lutte contre les pollutions diffuses du SY.M.B.O.L.I.P.

Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau le mercredi 22 mars 2017, le SY.M.B.O.L.I.P. a proposé 2 visites gratuites, destinées aux agriculteurs, élus et partenaires du bassin de l'Oudon. Ces visites étaient proposées en partenariat avec le CERFRANCE 53-72 et le S.I.A.E.P. du Segréen.

14H : Visite d'une ferme engagée pour la qualité de l'eau dans le programme Agr'eau Oudon

***Ferme de Monsieur Vincent GUILLET située au lieu-dit La Parnière 53400 CRAON
Organisée en partenariat avec le CERFRANCE Mayenne-Sarthe***

Une quinzaine de personnes étaient présentes à cette rencontre dont des agriculteurs, des élus du SY.M.B.O.L.I.P. et des professionnels agricoles.

Monsieur Hervé FOUCHER (Vice-Président du SY.M.B.O.L.I.P. en charge du programme agricole) a introduit la rencontre en expliquant que cette journée était organisée pour les élus et les exploitants du bassin de l'Oudon, pour voir se met en œuvre le programme d'actions agricoles de lutte contre les pollutions « Agr'eau Oudon » concrètement sur le terrain. Il a ajouté que cette visite était organisée pour la Journée Mondiale de l'eau car c'est une occasion de rappeler l'importance de l'eau comme bien commun, ressource de plus en plus rare qui nécessite d'être préservé pour nous et pour les générations futures.

Anouk NIATEL (animatrice au SY.M.B.O.L.I.P.) a ensuite présenté le SY.M.B.O.L.I.P. Elle a fait un point d'information sur la qualité de l'eau de l'Oudon à Segré qui a soulevé plusieurs questions, notamment sur les calculs des flux de nitrates et sur les molécules phytosanitaires analysées. Elle a terminé son intervention en présentant le programme d'actions de lutte contre les pollutions diffuses du SY.M.B.O.L.I.P. puis, elle a passé la parole à Monsieur Vincent GUILLET afin qu'il présente son exploitation.

Monsieur Vincent GUILLET a présenté les caractéristiques de sa ferme et le fonctionnement de son système de production (part d'herbe importante déjà avant le diagnostic).

Il a expliqué que le CERFRANCE l'avait accompagné en 2016 pour faire sa déclaration PAC et que c'est à cette occasion que son conseiller l'avait informé du programme du SY.M.B.O.L.I.P. et de l'ouverture des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur le territoire.

Monsieur GUILLET a donc expliqué qu'il s'est engagé dans le diagnostic changement de système « Tendre vers l'autonomie alimentaire » en 2016 avec le CERFRANCE avec l'objectif de contractualiser une MAEC SPE2 (mesure système « polyculture-élevage » évolution 2). Ce sujet des MAEC a soulevé plusieurs questions sur conditions d'accès et les financements en particulier.

Monsieur GUILLET a ensuite présenté ses objectifs de travail et d'évolution de système qui ont été le point de départ du travail du CERFRANCE pour la réalisation du diagnostic.

Monsieur Guillaume TANT, conseiller CERFRANCE, a poursuivi en expliquant la méthodologie mise en œuvre pour réaliser le diagnostic. Il a notamment précisé que l'analyse économique des propositions d'évolutions qui sont présentées à l'exploitant est faite sans tenir compte des aides apportées par les MAEC. Leur objectif étant de montrer qu'avec les évolutions proposées (un peu plus de prairies bien gérées et moins de maïs) l'exploitant garde un système robuste et viable dans le temps, et même qu'il y trouve un avantage économique qu'il contractualise ou pas les MAEC. Enfin, Monsieur TANT a présenté l'intérêt des changements de pratiques proposés pour la qualité de l'eau.



Ces interventions ont été suivies d'échanges très enrichissants avec les participants sur l'intérêt des diagnostics quel que soit le système en place, le fait qu'ils peuvent amener une réflexion plus globale sur le fonctionnement de l'exploitation (par exemple le maintien des haies, la préservation de la biodiversité...), etc.

A 16H, il a été proposé aux participants soit de poursuivre le programme avec la visite de l'usine de production d'eau de Chauvon pour ceux qui le souhaitent, soit de poursuivre les échanges avec un visite de la ferme de Monsieur GUILLET pour ceux qui n'irait pas à Chauvon.

Pour aller plus loin

Si cette rencontre vous a intéressé et que vous souhaitez avoir plus d'informations sur les diagnostics et accompagnements proposés aux agriculteurs situés dans l'aire d'alimentation du captage de Segré vous pouvez consulter le catalogue des prestations agricoles sur www.bvoudon.fr dans la rubrique Qualité de l'eau > Le plan d'action du SY.M.B.O.L.I.P. > Les diagnostics-conseils et les accompagnements spécifiques.

16H30 : Visite de la station de production d'eau potable

Usine de Chauvon 49220 LE LION D'ANGERS

Organisée en partenariat avec le S.I.A.E.P. du Segréen

4 personnes présentes à la visite de 14H se sont rendues au Lion d'Angers pour visiter la station avec d'autres personnes déjà sur place.

Monsieur Benoît TRIGODET, chargé de mission au S.I.A.E.P. du Segréen, a commencé la visite par une explication de l'organisation des approvisionnements en eau sur le territoire du S.I.A.E.P.

Ensuite, un technicien de la SAUR nous a présenter le fonctionnement de l'usine, la filière de traitement de l'eau, le stockage, les connections avec d'autres zones de production... mais aussi les problématiques d'entretien et de maintenance de la station et des réseaux d'acheminement de l'eau potable sur tout le territoire concerné.



Avec la Maec, l'éleveur et la qualité de l'eau y gagnent



TEMOIGNAGE /// Sur le bassin-versant de l'Oudon, les MAEC participent à la reconquête de la qualité de l'eau. A Craon (Mayenne), Vincent Guillet s'est lancé. Il réduit ses surfaces en maïs. Et gagne de l'argent en modifiant ses pratiques. L'aide financière n'est qu'un plus.

Pour résoudre les problèmes de qualité de l'eau sur le bassin-versant de l'Oudon, le Symbolip (1) déploie un arsenal de conseils et d'aides pour engager les utilisateurs de produits phytosanitaires à modifier leurs pratiques. Parmi ces outils, des Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC). Co-financées par l'Europe et l'Agence de l'eau, elles proposent une aide financière en échange du respect d'un cahier des charges. Variables selon les productions (élevage/céréales/monogastriques), elles incitent globalement à augmenter l'autonomie et accroître la part d'herbe ou de légumineuses.

Pas payé

A Craon, Vincent Guillet a engagé une MAEC Evolution vers des pratiques herbagères très autonomes. Elle demande de réduire la part de maïs et de réduire l'IFT. L'éleveur est du genre bon élève sur le sujet : son exploitation laitière disposait déjà de 71 % de surfaces en prairies, pour

22 % de maïs et 7 % de céréales. Son IFT est déjà en dessous de l'objectif proposé (2). "Mais il y a toujours des choses à améliorer. C'est ce qui fait l'intérêt de notre métier." Son conseiller de gestion du CER France lui a proposé de réaliser un diagnostic "Tendre vers l'autonomie alimentaire". C'est un autre des outils proposés par le Symbolip. Et c'est le point de départ qui permet de savoir si l'éleveur peut engager une MAEC, et d'évaluer les conséquences des changements. "C'est important qu'à la fin, il y ait un plus économiquement." Ce diagnostic a évalué qu'il économiserait 3500 euros, principalement en réduisant son coût fourrager de 99 €/1000 l à 86 €/l. Vincent Guillet va passer à 78 % de prairies, 16 % de maïs et 6 % de céréales. Guillaume Tant, conseiller CER France, précise que "il y a toujours un plus à l'arrivée, dans toutes nos études économiques pour les MAEC". Et pourtant, le principe de l'étude est de ne pas intégrer l'aide MAEC dans le calcul. "La MAEC, c'est la petite carotte



Vincent Guillet va encore réduire son coût alimentaire, mais déjà, il fait pâturer ses vaches presque tous les jours : "Quand elles sortent, il y a des restes à l'auge. Ça montre que même en hiver, elles trouvent à manger dehors."

en plus" commente Hervé Foucher, vice-président du Symbolip. "Des carottes comme ça, je veux bien en manger tous les jours !" précise Vincent Guillet, en riant. Il doit toucher 8000 euros. Il doit... car il attend toujours le versement, pour un dossier déposé il y a un an. "C'est de l'argent que l'Etat doit. Quand on sera contrôlé, s'il y a un retard, l'Etat retirera l'argent tout de suite, il n'attendra pas trois ans !", décrit-il lors d'une visite organisée pour la journée mondiale de l'eau, le 22 mars.

Un tremplin vers la bio

Les progrès réalisés grâce aux changements de pratiques continueront d'apporter leurs bénéfices, même après la fin des aides (sur cinq ans),

voit Hervé Foucher. Par ailleurs, "je ne me sens pas complètement prêt à passer en bio. La MAEC est une démarche intéressante pour aider à franchir le pas" témoigne Vincent Guillet.

Depuis l'an dernier, une trentaine d'agriculteurs ont engagé une MAEC et 45 ont réalisé un diagnostic. C'est peu au regard des 2000 exploitations du bassin-versant. Mais, on peut voir ces premières démarches comme une amorce de la pompe à qualité de l'eau.

Rémi Hagel

(1) Syndicat mixte du bassin de l'Oudon pour la lutte contre les inondations et les pollutions.
(2) Atteindre en cinq ans 50 % de l'IFT moyen du bassin.

POUR EN SAVOIR PLUS
Les Maec sont présentées sur www.bvoudon.fr